

## Comité d'Établissement Poitou-Charentes du jeudi 26 février 2015.

*Vos élus vous informent sur les points principaux.*

### • Actions Sociales et Culturelles

---

- ✓ 300€ en chèques vacances pour tous les agents
- ✓ 250€ ou 300€ pour tous les enfants selon le quotient familial
- ✓ Dotation Secours enfants handicapés : deux tranches selon l'âge de l'enfant de 1480€ et 1170€.
- ✓ Augmentation de la dotation sport loisirs culture : 70€ par agent.
- ✓ Adhésion au CREDES CEZAM qui permet à tous les salariés, même aux retraités, de bénéficier d'une carte de membre qui ouvre aux porteurs des tarifs préférentiels pour des séjours & voyages, des parcs de loisirs, dans

les domaines du sport, de la culture et des spectacles mais aussi dans des commerces de proximité. Le CREDES propose aussi un système de billetterie nationale.

- ✓ Vote de deux voyages pour 2015 avec quotient familial.
- Ils vous seront prochainement présentés par le bureau du C.E.

**Sous l'impulsion du SNU,  
l'ensemble du personnel,  
CDI et précaires, auront  
les mêmes droits !**

### • Engagement de service :

---

Il s'agit des engagements que les agences doivent afficher auprès des DE et entreprises depuis 2012 avec, à terme, une labellisation nationale.

2015, nouvelle convention tripartite : des engagements supplémentaires sont rajoutés dont « *vous pouvez contacter votre conseiller référent sur son adresse mail professionnelle et il vous répondra dans les 3 jours* ».

**La DG pense, la DR déploie et l'agent se démerde... Et le tout donnera l'organisation locale d'un projet national !!**

Le SNU a émis une alerte car depuis le 23 janvier 2015 date de l'ouverture à tous de mail.net les flux ont été multipliés par 4 en moins d'un mois et les questions de DE ont pour sujet principalement l'indemnisation. Voilà un projet qui s'est déployé sans organisation !!

Depuis la mise en place, l'agent se débrouille pour apporter une réponse soit avec l'appui de son REP ou d'un collègue indemnisation ou voire, dans certaines agences, il ne faut surtout pas déranger son REP ou ses collègues. **La réponse personnalisée** se transforme alors à renvoyer sur la « **foire aux questions** » !!

**Le SNU pense que si un DE prend le temps d'envoyer un mail avec une question ce n'est pas pour être renvoyé par son conseiller référent vers une page internet.....**

**On ne s'y prendrait pas mieux pour donner l'impression que Pôle Emploi n'apporte pas un service personnalisé.**

**Les différentes alertes ont poussé la D.R. à prévoir rapidement un groupe de travail sur mail.net. A suivre ...**

• CEP :

**Préparez vos valises**, on part tous à Bordeaux pour 3 jours et très vite !!  
 En octobre 2014 l'établissement avait prévu 120 conseillers... Maintenant c'est TOUS !  
**Deuxième semestre on doit être opérationnel.**

• File IDE sur le 3949 :

Pour la petite histoire, depuis 2 ans Pôle emploi avait une plateforme nationale de débordement du réseau. Il s'agissait d'un prestataire externe. La DG a décidé qu'**à partir de juillet, l'IDE inscription réinscription sera sous-traitée auprès de 2 prestataires** (parmi les candidats en liste comme H2a, le prestataire actuel Webhelp, Phone marketing, Arvoa, Armatis, Sitel....). Donc quand un DE appellera pour son inscription, on lui dira « Pôle Emploi bonjour » mais derrière **il n'y aura plus de salarié Pôle Emploi mais une plateforme téléphonique privée !** Cherchez l'erreur ! Si ce n'est pas une privatisation... ????

**PRIVATISEE !**



• **Projet stratégique :**

« On ne parle pas de la fin de l'EID, mais de la dissociation de l'entretien ».

Il faudra attendre octobre 2015 pour voir l'arrêt complet de l'EID. Pendant ce temps on continue .... pour ensuite faire l'entretien diagnostic qui prendra le nom d'« entretien de situation ». Mais **derrière cette dissociation**, se cache **le projet d'automatiser l'inscription et le calcul des droits**

Une fois l'inscription automatique mise en œuvre, il n'y aura **plus d'intervention humaine pour toutes les inscriptions avec ouverture de droit simple.**

Le processus : inscription automatique et certification informatique de l'identité du DE (avec croisement des informations entre Sécu, Urssaf,..) et ouverture automatique des droits en s'appuyant sur la DSN.

**La région est candidate pour mettre en place une expérimentation, sur un bassin, de la nouvelle procédure d'inscription automatique.**

**Etait-ce bien nécessaire ???**

*Nous reviendrons vers vous sur les autres points du projet stratégique qui seront présentés ultérieurement.*